

Dossier d'autorisation d'urbanisme

05603418W0122

Carnac - Morbihan

Type

Permis de construire

État

Travaux terminés

Autorisation

07/03/2019

Surface créée

1.017 m²

Surface démolie

0 m²

Logements créés

17

Consulter la fiche actualisée

Scannez le QR code pour ouvrir la fiche publique du permis sur RegistreDesPermis.fr.



Export généré le 02/08/2026 à 01:11 depuis RegistreDesPermis.fr.

Les informations proviennent de données publiques importées et retraitées. Elles doivent être vérifiées auprès des sources administratives officielles avant toute décision engageante.

Synthèse du dossier

Référence	05603418W0122
Type	Permis de construire
État d'avancement	Travaux terminés
Nature du projet	Nouvelle construction
Destination	Habitation
Demandeur	OPH RENNES METROPOLE ARCHIPEL HABITAT
SIREN / SIRET	452200751 / 45220075100017

Dates du dossier

Dépôt	01/03/2022
Autorisation	07/03/2019
Décision	07/03/2019
Ouverture chantier	01/09/2020
Achèvement travaux	01/03/2022
Prise en compte autorisation	2019-03
Prise en compte ouverture chantier	2020-09
Dernière mise à jour Sitadel	2022-04

Localisation

Adresse	AV DES DRUIDES CARNAC 56340
Commune	Carnac (56034)
Département	Morbihan (56)
Région	Bretagne (53)
Code postal	56340
Parcelles cadastrales	AK 226, AK 225, AK 125

Surfaces par destination

Destination	Avant	Créée	Démolie	Transformée	Issue transfo.
Habitation	0 m ²	1.017 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²
Locaux	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²
Commerce	-	-	-	0 m ²	-
Agricole	-	-	-	0 m ²	-
Autres	-	-	-	0 m ²	-
Service public	-	-	-	0 m ²	-

Logements

Total créés	17	Individuels créés	0
Collectifs créés	17	Démolis	0
1 pièce créé	0	2 pièces créés	9
3 pièces créés	7	4 pièces créés	1
5 pièces créés	0	6 pièces et plus créés	0
Logements sociaux	3	Logements PTZ	0

Codes métier et interventions

Type de dossier source	Permis de construire
Statut source	Travaux terminés
Nature déclarée	Nouvelle construction
Nature complétée	Nouvelle construction
Destination principale	Habitation
Zone opérationnelle	Hors zone ou non renseigné
Type principal logements créés	Collectif hors résidence
Type de transformation	-
Piscine	Non
Garage	Non
Extension	Non
Surélévation	Non

Source

Jeu de données	data.gouv.fr
Ressource	65a9e264-7a20-46a9-9d98-66becb817bc3
Première importation	19/05/2026 10:21
Dernière observation	02/07/2026 06:17

Propriétaires et sociétés liées

Société / personne	SIREN	Lien identifié
OPH RENNES METROPOLE ARCHIPEL HABITAT	452200751	Société du permis
EDWIN ANGELE	-	Administrateur
FRANCOISE COTTEREAU (LE PAGE)	-	Administrateur
GERVAIS ALBERT MARCEL PINEL	-	Administrateur
HUBERT CHARDONNET	-	Administrateur
ISABELLE LORAND (NORMAND)	-	Administrateur
JACQUELINE JAN (RENAULT)	-	Administrateur
JACQUES MARTINIAULT	-	Administrateur
JACQUES RUELLO	-	Administrateur
JEAN-GEORGES KERGOSIEN	-	Administrateur
LUDOVIC MICHEL BROSSARD	-	Administrateur
MATHIEU JEANVRAIN	-	Administrateur
MICHEL DEMOLDER	-	Administrateur
MICHEL GUERIN	-	Administrateur
OLIVIER BRIAND	-	Administrateur
PARFAIT LANDRY MAMBOU KIBINDA	-	Administrateur
PASCAL LOUIS HENRI BORNAIS	-	Administrateur
PATRICK SCIBERRAS	-	Administrateur
PIERRE ULLIAC	-	Administrateur
VALERIE LEBOEUF (KESLAIR)	-	Administrateur
VIRGINIE THERESE JULIE MAURON	-	Administrateur

Les données affichées proviennent des sociétés, relations et dirigeants déjà synchronisés en base locale. Les pourcentages de détention ne sont pas disponibles dans l'API publique utilisée.

Avertissement sur les données

Cet export est un document de consultation généré par RegistreDesPermis.fr à partir de données publiques d'urbanisme importées, normalisées et mises en forme.

Malgré les contrôles réalisés, certaines informations peuvent être absentes, incomplètes, mal codées dans la source, modifiées après import ou interprétées différemment par l'administration compétente.

Les dates, surfaces, logements, demandeurs, références cadastrales, coordonnées et sociétés liées sont fournis à titre informatif. Ils ne remplacent pas les arrêtés, dossiers administratifs, plans, actes notariés, informations cadastrales officielles ou consultations auprès de la mairie compétente.

Avant toute décision opérationnelle, juridique, commerciale ou financière, il convient de vérifier les informations auprès des sources officielles et, si nécessaire, auprès d'un professionnel qualifié.